



**COMMUNE DE GROISY
(Haute-Savoie)**

ARRETE N° 20254AC-060

**Portant réglementation du stationnement
sur le parking de l'Espace d'Animation
pour le Tournoi de Pétanque de l'Association
Groisy Rallye Sport**

Le Maire de la Commune de Groisy,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.411.8 et R.411.25,

Vu l'Arrêté Interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière,

Vu la demande de Monsieur Frédéric GUILLOT, Président de l'Association Groisy Rallye Sport sises 70 chemin des Crêtes 74570 GROISY,

CONSIDERANT qu'en raison de l'organisation du Tournoi de Pétanque sur le parking en gravier de l'Espace d'Animation, il y a lieu de réglementer le stationnement selon les dispositions suivantes :

Article 1

En raison de l'organisation du Tournoi de Pétanque organisé par l'Association Groisy Rallye Sport, le stationnement sur le parking en gravier de l'Espace d'Animation sera règlementé du **vendredi 05 septembre de 18h au dimanche 07 septembre à 19h**.

Article 2

Durant la période énoncée à l'article 1, le stationnement sera interdit sur le parking supérieur dit en gravier de l'Espace d'Animation et autorisé sur la partie inférieure dite enrobée.

Article 3

La pré signalisation réglementaire, ainsi que la signalisation seront assurées par l'Association, et en accord avec les Services Techniques de la Commune.

Article 4

Tout accident ou incident survenant à cause ou à l'occasion de cette fermeture de parking relèvera de la responsabilité de Monsieur Frédéric GUILLOT, Président de l'Association Groisy Rallye Sport.

Article 5

1. Madame la Directrice Générale des Services,
2. Monsieur le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Haute-Savoie,
3. Monsieur Frédéric GUILLOT, Président de l'Association Groisy Rallye Sport,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée :

1. à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Groisy,
2. au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Savoie,
3. à Monsieur le Chef de Centre des sapeurs-pompiers de Groisy-Thorens,
4. à Monsieur le Responsable du CERD de Groisy,
5. à Monsieur Frédéric GUILLOT, Président de l'Association Groisy Rallye Sport,

Fait à Groisy, le 13 août 2025

**Le Maire,
Henri CHAUMONTET**

Acte certifié exécutoire :

Publié et notifié le : 13 août 2025

**Le Maire,
Henri CHAUMONTET**



Commune de Groisy – Voirie

